



Paris, le 13 septembre 2019

**Par-delà les différences de nos statuts et de nos exercices, notre combat pour le droit à une retraite fiable, digne et solidaire est le même !**

À l'heure où le mouvement de grève des salariés de la RATP est spectaculaire par son ampleur et que se profilent plusieurs cortèges les 16, 21 et 24 septembre prochain contre le projet de réforme des retraites, le SAF apporte son soutien aux différentes actions syndicales en cours.

La preuve est faite désormais que le projet de réforme des retraites fait l'unanimité contre lui et cristallise les oppositions de professions multiples, des salariés aux fonctionnaires en passant par les professions libérales.

Tous ces gens, tous ces métiers ne sauraient avoir tort ensemble ! Tous ne sauraient être taxés de défendre des intérêts corporatistes !

Lorsque chacun constate, du conducteur de métro aux avocats, que la retraite qu'on nous promet va fracturer un peu plus les solidarités et ouvrir la voie aux retraites privées, ce n'est pas du corporatisme mais de la clairvoyance ! Ce que nous voulons tous, c'est être entendus.

Or, les auteurs du projet de réforme se paient de mots en brandissant une concertation de pure façade et une solidarité collective à l'opposé de ce qui se prépare !

Les discours ne nous trompent pas et au travers des mécanismes du projet, nous lisons qu'aucune des propositions syndicales n'est prise en compte, que la pénibilité de certains métiers est ignorée et que la situation des femmes retraitées, déjà injuste, sera aggravée.

C'est pourquoi nous appelons les avocats à participer aux différentes manifestations organisées par les confédérations de salariés et de fonctionnaires.

Par-delà les différences de nos statuts et de nos exercices, notre combat pour le droit à une retraite fiable, digne et solidaire est le même !

Le SAF soutient l'ensemble des manifestations et défilera les 16 et 24 septembre prochain.